

Modifications des périmètres intercommunaux au 1^{er} janvier 2013.

4 Nouveaux EPCI :

CA du Gard Rhodanien

Fusion de :

- CC de Valcézard
- CC Rhône Cèze Languedoc
- CC des Garrigues Actives
- CC du Val de Tave
- CC de Cèze Sud
- Commune d'Issirac (ex CC les Grands sites des Gorges de l'Ardèche)
- Commune de Lirac (ex CC de la Côte du Rhône Gardoise)
- Commune de Tavel (ex hors EPCI)

CC Pays d'Uzès

Fusion de :

- CC de l'Uzège
- CC du Grand Lussan
- Commune de Baron (ex hors EPCI)
- Commune de Foissac (ex hors EPCI)
- Commune de Collorgues (ex hors EPCI)
- Commune d'Aubussargues (ex hors EPCI)
- Commune de Saint-Dézéry (ex hors EPCI)
- Commune de Garrigues-Sainte-Eulalie (ex hors EPCI)
- Commune de Bourdic (ex hors EPCI)

CC du Piémont Cévenol

Fusion de :

- CC de Coutach Vidourle (sauf commune de Cannes-et-Clairan)
- CC Cévennes Garrigue (sauf communes de Soudorgues, Sainte-Croix-de-Caderle, Lassale, Saint-Bonnet-de-Salendrinque et Vabres)

- CC Autour de Lédignan (sauf communes de Saint-Jean-de-Serres, Montagnac et Massanes)
- Commune de Cardet (ex CC Autour d'Anduze)

CC Causses Aigoual Cévennes

Fusion de :

- CC de l'Aigoual
- CC de la Vallée Borgne
- Commune de Soudorgues (ex CC Cévennes Garrigue)
- Commune de Lasalle (ex CC Cévennes Garrigue)

6 EPCI modifiés :

Alès Agglomération

Ajout de :

- CC Autour de Lédignan (sauf commune de Cardet)
- CC de la Région de Vézénobres
- CC du Mont Bouquet
- Commune de Sainte-Croix-de-Caderle (ex CC Cévennes Garrigues)
- Commune de Saint-Bonnet-de-Salendrinque (ex CC Cévennes Garrigues)
- Commune de Vabres (ex CC Cévennes Garrigues)

CC du Pont du Gard

Ajout de :

- Commune de Domazan (ex hors EPCI)

CC du Pays de Sommières

Ajout de :

- Commune de Cannes-et-Clairan (ex CC Coutach Vidourle)

CC Leins Gardonnenque

Ajout de :

- Commune de Montagnac (ex CC Autour de Lédignan)

CC de la Côte du Rhône Gardoise

Retrait de :

- Commune de Lirac

CC Vivre en Cévennes

Retrait de :

- Commune de Molières-sur-Cèze (maintenant CC de la Vallée de la Cèze)

CC de Cèze Cévennes

Ajout de :

- CC des Cévennes Actives
- CC Cèze Cévennes
- Commune de Molières-sur-Cèze (ex CC Vivre en Cévennes)
- Commune de Barjac (ex hors EPCI)

10 EPCI inchangés :

CA de Nîmes Métropole

CA du Grand Avignon

CC Beaucaire Terre d'Argence

CC Terre de Camargue

CC de Petite Camargue

CC Rhony Vistre Vidourle

CC du Pays Viganais

CC des Cévennes Gangeoises et Suménoises

CC des Hautes Cévennes

CC du Pays Grand Combien

2 Communes hors EPCI

Les communes de Pujaut et Sauveterre restent hors EPCI.

Modifications à venir des EPCI :

Au 1^{er} janvier 2014, la CC de Cèze Cévennes et les communes de Pujaut et Sauveterre devraient rejoindre la CA du Grand Avignon.

Modifications supposées des SCoT :

Les modifications des SCoT n'ont pas encore toutes été notifiées par décret, mais voici les modifications qui devraient intervenir :

La commune de Domazan rejoint le SCoT Uzège Pont du Gard.

Les communes de Cannes-et-Clairan et de Montagnac devraient rejoindre le SCoT Sud Gard.

La commune d'Issirac devrait rejoindre le SCoT Gard Rhodanien.

Les communes de l'ancienne CC Autour de Lédignan appartenant maintenant à la CC du Piémont Cévenol devraient sortir du SCoT du Pays des Cévennes.

Les pays restent inchangés.